



38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

## E X T R A I T

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/101

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 décembre 2014

*PRESENTS* : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, MIALON Delphine.

*ABSENTS* : BERARD Guy, VIN Daniel (pouvoir à MICHEL Bernard), SEVERAC Pascal.

*N'a pas pris part au vote* : Monsieur BEAUME Hugues

#### LOCATION D'UN LOCAL ENTREPOT

#### A LA COMBE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un local de 49 m<sup>2</sup> est actuellement vacant dans le bâtiment technique communal situé au lieu-dit « la Combe » et pourrait être mis en location à une entreprise ou un artisan de la Commune. Un avis a été diffusé par voie d'affichage sur les panneaux d'informations du village et des hameaux.

Après avoir pris connaissance des demandes de location, dont une est arrivée hors délai, le Conseil Municipal, à 6 voix pour et 2 abstentions,

Considérant que les services de la commune n'ont pas besoin d'utiliser ce local entrepôt,

DECIDE d'accorder la location du local de 49 m<sup>2</sup>, situé au centre du bâtiment technique, à la Société Altitude Maçonnerie, Serre Pélissier, 38142 Mizoën, pour une durée de neuf années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015,

FIXE le montant de la location mensuelle à la somme de quatre-vingt-dix euros,

DIT que le loyer ci-dessus sera révisé en janvier de chaque année en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer tout acte nécessaire à cet effet, notamment le bail à loyer avec le représentant de la société.

Le Maire de MIZOËN certifie le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

